

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830



wedi® 320 - Colle pour carreaux universel

Numéro de matière 110020320

Mise à jour: 13/9/2019
Version: 9

Langue: fr-FR

Date d'édition: 28/10/2021
Page: 1 de 10

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial du produit:

wedi® 320 - Colle pour carreaux universel

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation générale: colle pour carrelage

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société: wedi GmbH
Rue/B.P.: Hollefeldstraße 51
Place, Lieu: 48282 Emsdetten
WWW: www.wedi.de
E-mail: anwendungstechnik@wedi.de
Téléphone: +49 (0)2572 / 156-0
Télécopie: +49 (0)2572 / 156-3240
Service responsable de l'information:
Téléphone: +49 (0)2572 / 156-240
E-mail anwendungstechnik@wedi.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Téléphone: +49 (0)2572 / 156-240

Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (CE) 1272/2008 (CLP)

Skin Irrit. 2; H315 Provoque une irritation cutanée.
Eye Dam. 1; H318 Provoque des lésions oculaires graves.
STOT SE 3; H335 Peut irriter les voies respiratoires.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquette (CLP)



Mention d'avertissement: **Danger**

Mentions de danger: H315 Provoque une irritation cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830



wedi® 320 - Colle pour carreaux universel

Numéro de matière 110020320

Mise à jour: 13/9/2019
Version: 9

Langue: fr-FR

Date d'édition: 28/10/2021
Page: 2 de 10

Conseils de prudence:	P102	Tenir hors de portée des enfants.
	P261	Éviter de respirer les poussières.
	P264	Se laver les mains et le visage soigneusement après manipulation.
	P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
	P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
	P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
	P405	Garder sous clef.
	P501	Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale/nationale.

Marquage spécial

Texte pour l'étiquetage: Contient Ciment Portland et Hydroxyde de calcium.

2.3 Autres dangers

Dans les milieux humides, le produit développe un pH alcalin et peut alors avoir un effet irritant.

Un contact prolongé ou répété avec ce produit dégraisse la peau et peut provoquer une irritation de contact non-allergique (dermatose de contact) et/ou risque de provoquer une résorption des substances nuisibles.

Résultats des évaluations PBT et vPvB:

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 Substances: non applicable

3.2 Mélanges

Spécification chimique: Composition, contient: additifs

Composants dangereux:

Ingrédient	Désignation	Teneur	Classification
N°CE 266-043-4 CAS 65997-15-1	Ciment Portland	>= 40 %	Skin Irrit. 2; H315. Eye Dam. 1; H318. STOT SE 3; H335.
N°CE 215-137-3 CAS 1305-62-0	Hydroxyde de calcium	< 3 %	Skin Irrit. 2; H315. Eye Dam. 1; H318. STOT SE 3; H335.

Pour le texte intégral des phrases H et EUH: voir la rubrique 16.

Indications complémentaires:

La préparation est pauvre en chromate à la directive 1999/13/CE.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

En cas d'inhalation: Veiller à un apport d'air frais. En cas de troubles, consulter un médecin.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830



wedi® 320 - Colle pour carreaux universel

Numéro de matière 110020320

Mise à jour: 13/9/2019
Version: 9

Langue: fr-FR

Date d'édition: 28/10/2021
Page: 3 de 10

Après contact avec la peau:

Éliminer les vêtements souillés. En cas de contact avec la peau, rincer aussitôt abondamment avec de l'eau et du savon. N'employer ni solvants, ni diluants. En cas de malaises, consulter un médecin.

Contact avec les yeux: Rincer l'oeil aussitôt en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

Ingestion: Se rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne pas provoquer de vomissement. Appeler aussitôt un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut irriter les voies respiratoires. Provoque des lésions oculaires graves. Provoque une irritation cutanée.

Dans les milieux humides, le produit développe un pH alcalin et peut alors avoir un effet irritant.

Un contact prolongé ou répété avec ce produit dégraisse la peau et peut provoquer une irritation de contact non-allergique (dermatose de contact) et/ou risque de provoquer une résorption des substances nuisibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyen d'extinction

Agents d'extinction appropriés:

Le produit est ininflammable. Les moyens d'extinction seront donc choisis en fonction de l'environnement.

En cas d'incendies dans l'environnement: lorsque les matériaux enflammés le permettent, employer dans la mesure du possible des agents d'extinction secs.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit lui-même n'est pas combustible.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie:

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter des vêtements de travail appropriés.

Indications complémentaires:

L'eau contaminée ayant servi à l'extinction doit être éliminée selon les réglementations administratives.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter un équipement de protection approprié. Éviter la formation de poussière. Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les poussières.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830



wedi® 320 - Colle pour carreaux universel

Numéro de matière 110020320

Mise à jour: 13/9/2019
Version: 9

Langue: fr-FR

Date d'édition: 28/10/2021
Page: 4 de 10

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir mécaniquement. Éviter la formation de poussière.
Éviter tout contact avec Eau.

6.4 Référence à d'autres sections

Voir section 8 et 13 pour de plus amples informations.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions de manipulation:

Éviter la formation de poussière. Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Porter un équipement de protection approprié.
Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage et de conditionnement:

Conserver exclusivement dans le fût d'origine.
Conserver le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité.
Protéger de l'humidité.
Garder sous clef.

Indications diverses:

Observer absolument les instructions du fabricant pour les conditions d'entreposage et de conservation. Si le stockage n'est pas approprié (risque d'humidité) ou si il y a superposition, le réducteur contenant du chromate peut perdre son efficacité et une sensibilisation au contact de la peau n'est pas exclue.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites au poste de travail:

N°CAS	Désignation	Type	Valeur seuil
1305-62-0	Hydroxyde de calcium	Europe: IOELV: STEL	4 mg/m ³ (fraction respirable)
		Europe: IOELV: TWA	1 mg/m ³ (fraction respirable)
		France: VME	5 mg/m ³

8.2 Contrôle de l'exposition

Assurer une bonne aération et ventilation de l'entrepôt et du poste de travail.

Protection individuelle

Contrôle de l'exposition professionnelle

Protection respiratoire: En cas de dégagement de poussière: demi-masque filtrant conforme EN 149.
filtre à particules FFP2 conforme EN 143.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830



wedi® 320 - Colle pour carreaux universel

Numéro de matière 110020320

Mise à jour: 13/9/2019
Version: 9

Langue: fr-FR

Date d'édition: 28/10/2021
Page: 5 de 10

- Protection des mains: gants de protection conforme à la norme EN 374.
Type de gants:
caoutchouc butyle ou PVC - Epaisseur du revêtement: 0,5 mm ou
Porter des gants en coton imprégné de nitrile.
période de latence >480 min.
Observer les indications du fabricant de gants de protection quant à leur perméabilité et leur résistance au percement.
- Protection oculaire: Lunettes de protection hermétiques conformes à la norme EN 166.
- Protection corporelle: Porter un vêtement de protection approprié.
- Mesures générales de protection et d'hygiène:
Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
Ne pas respirer les poussières. Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.
Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire.
Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect:	Forme: solide, poudre Couleur: gris
Odeur:	caractéristique
Seuil olfactif:	Aucune donnée disponible
Valeur pH:	à 20 °C: (solution saturée) 12
Point de fusion/point de congélation:	Aucune donnée disponible
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Aucune donnée disponible
Point éclair/plage d'inflammabilité:	Aucune donnée disponible
Taux d'évaporation:	Aucune donnée disponible
Inflammabilité:	Aucune donnée disponible
Limites d'explosibilité:	Aucune donnée disponible
Tension de vapeur:	Aucune donnée disponible
Densité de la vapeur:	Aucune donnée disponible
Densité:	Aucune donnée disponible
Solubilité dans l'eau:	<= 50 g/L
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité:	Aucune donnée disponible
Température de décomposition:	Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique:	Aucune donnée disponible
Propriétés explosives:	Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes:	Aucune donnée disponible

9.2 Autres informations

Densité apparente: à 20 °C: 1400 g/cm³

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830



wedi® 320 - Colle pour carreaux universel

Numéro de matière 110020320

Mise à jour: 13/9/2019
Version: 9

Langue: fr-FR

Date d'édition: 28/10/2021
Page: 6 de 10

Indications diverses: non combustible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

voir rubrique 10.3

10.2 Stabilité chimique

Non combustible.
Stable si stocké dans les conditions prévues.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Avec humidité: alcalin

10.4 Conditions à éviter

Protéger de l'humidité.

10.5 Matières incompatibles

Aucune donnée disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux

Non combustible.

Décomposition thermique: Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Effets toxicologiques: Toxicité aiguë (par voie orale): Manque de données.
Toxicité aiguë (dermique): Manque de données.
Toxicité aiguë (par inhalation): Manque de données.
Corrosion cutanée/irritation cutanée: Skin Irrit. 2; H315 = Provoque une irritation cutanée.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Dam. 1; H318 = Provoque des lésions oculaires graves.
Sensibilisation respiratoire: Manque de données.
Sensibilisation cutanée: Manque de données.
Mutagénicité sur les cellules germinales/Génotoxicité: Manque de données.
Cancerogénité: Manque de données.
Toxicité pour la reproduction: Manque de données.
Effets sur et par le lait maternel: Manque de données.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique): STOT SE 3; H335 = Peut irriter les voies respiratoires.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée): Manque de données.
Danger par aspiration: Manque de données.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830



wedi® 320 - Colle pour carreaux universel

Numéro de matière 110020320

Mise à jour: 13/9/2019
Version: 9

Langue: fr-FR

Date d'édition: 28/10/2021
Page: 7 de 10

Symptômes

Après absorption:

Irritation des muqueuses de la bouche, du pharynx du tube et de l'appareil digestifs.

Après contact avec la peau:

Dans les milieux humides, le produit développe un pH alcalin et peut alors avoir un effet irritant.

Un contact prolongé ou répété avec ce produit dégraisse la peau et peut provoquer une irritation de contact non-allergique (dermatose de contact) et/ou risque de provoquer une résorption des substances nuisibles.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique: Avec humidité/eau: alcalin

12.2 Persistance et dégradabilité

Indications diverses: Aucune donnée disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage: n-octanol/eau:
Aucune donnée disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible

12.6 Autres effets nocifs

Remarques générales: Éviter une infiltration dans le sol, les plans et voies d'eau et les canalisations.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Code de déchet: 17 01 01 = Béton, briques, tuiles et céramiques (durcis)
Recommandation: L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.
Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale/nationale.

Conditionnement

Code de déchet: 15 01 01 = Emballages en papier/carton
Recommandation: L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.
Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.
Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830



wedi® 320 - Colle pour carreaux universel

Numéro de matière 110020320

Mise à jour: 13/9/2019
Version: 9

Langue: fr-FR

Date d'édition: 28/10/2021
Page: 8 de 10

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADR/RID, IMDG, IATA-DGR:
néant

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR/RID, IMDG, IATA-DGR:
Non réglementé

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID, IMDG, IATA-DGR:
néant

14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID, IMDG, IATA-DGR:
néant

14.5 Dangers pour l'environnement

Polluant marin: non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directives nationales - France

Aucune donnée disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830



wedi® 320 - Colle pour carreaux universel

Numéro de matière 110020320

Mise à jour: 13/9/2019
Version: 9

Langue: fr-FR

Date d'édition: 28/10/2021
Page: 9 de 10

Directives nationales - États-membres de la CE

Etiquetage de l'emballage d'un volume <= 125mL



Mention d'avertissement: **Danger**

Mentions de danger:	H318	Provoque de graves lésions des yeux.
	H335	Peut irriter les voies respiratoires.
Conseils de prudence:	P102	Tenir hors de portée des enfants.
	P261	Éviter de respirer les poussières.
	P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
	P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
	P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
	P405	Garder sous clef.
	P501	Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale/nationale.

Directives nationales - Grande-Bretagne

Code DG-EA (Hazchem): -

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise pour ce mélange.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Informations diverses

Textes des phrases H sous la section 2 et 3:

- H315 = Provoque une irritation cutanée.
- H318 = Provoque de graves lésions des yeux.
- H335 = Peut irriter les voies respiratoires.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830



wedi® 320 - Colle pour carreaux universel

Numéro de matière 110020320

Mise à jour: 13/9/2019
Version: 9

Langue: fr-FR

Date d'édition: 28/10/2021
Page: 10 de 10

Abréviations et acronymes:

ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures
ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
AS/NZS: Norme Australienne/Néo-zélandaise
CAS: Service des résumés chimiques
CFR: Code des règlements fédéraux
CLP: Classification, étiquetage et emballage
DIN: Institut allemand de normalisation
DMEL: Dose dérivée avec effet minimum
DNEL: Dose dérivée sans effet
CE: Communauté européenne
EN: Norme européenne
UE: Union européenne
IATA: Association du transport aérien international
IBC Code: Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac
Code IMDG: Code Maritime International des Marchandises Dangereuses
MARPOL: Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires
OSHA: Administration de la sécurité et de la santé au travail
PBT: Persistant, bioaccumulable et toxique
PNEC: Concentration prédite sans effet
REACH: Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques
RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses
STOT SE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
vPvB: Très persistantes et très bioaccumulables

Raison des dernières modifications:

Mise à jour d'ordre général

Créée: 6/10/2009

Service responsable de la fiche technique

Responsable: voir section 1: Service responsable de l'information

Les informations de cette fiche de données techniques ont été élaborées avec le plus grand soin et correspondent au stade des connaissances à la date de mise à jour. Elles ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.